

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BETARE-OYA

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES

B.P. 02 Bétaré-Oya– Cameroun



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BETARE-OYA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL TENDER'S BOARD

Po. Box: 02 Betaré-Oya – Cameroon

En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne. Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° ~~012~~/AONO/CBO/SG/CIPM/ /2021 du ~~21~~ MAI 2021

POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOULI DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2021

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune de BETARE OYA, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'équipement en énergie solaire au centre de sante Intégré de Bouli dans la Commune de BETARE OYA, département du Lom et Djerem, région de l'Est.

1. Consistance des travaux

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- Les travaux de génie civil et la construction d'un local technique ;
- L'implantation du champ photovoltaïque d'une capacité minimale de 1.5 KWc ;
- L'installation et le raccordement des équipements connexes : batteries, onduleurs et régulateurs ;
- le raccordement et la mise en service de l'ouvrage.

2. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné un marché.

3. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement public, Exercice 2021.

- Imputation budgétaire : 55 40 531 07 641212 2811 222104

Montant prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux objet du présent d'Appel d'Offres est de : 15 000 000 (quinze millions) Francs CFA;

4. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bétaré-oya, au secrétariat particulier du Maire de la Commune, Tél : 696 481 335/696 863 778, dès publication du présent avis.

5. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de BETARE-OYA, Tél : 696 481 335/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de BETARE-OYA**, d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

6. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire, Tél : 696 44 44 21/ 696 86 37 78 au plus tard le **18 JUIN 2021** à 10 heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° **012** / AONO/CBO/SG/CIPM/ /2021 du **12 1 MAI 2021**
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION A L'ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE DE BOULI DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devra être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative.

8. Cautionnement de soumission

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit : **trois cent mille (300 000) FCFA**, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

9. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le **18 JUIN 2021** à **11 HEURES** précises par la Commission interne de passation des Marchés de la commune de Bétaré-oya, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

10. Délai d'exécution

Le délai prévisionnel d'exécution est de **TROIS (03) mois**, incluant toutes les Contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions Climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de L'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le Délai sus-indiqué.

11. Principaux critères d'évaluation des offres et critères essentiels

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 2) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- 3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Règlementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Attribution du marché

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1) Administrative sera jugée conforme ;
- 2) Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3) Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée **la moins disante**.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE-OYA
Tél : 696 481 335/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/BO ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

BETARE OYA, le **21 MAI 2021**

Le Maire de la Commune de BETARE OYA.

